



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Acte d'Engagement

Maître de l'ouvrage : **VILLE de MUZILLAC**

OBJET DU MARCHE :

Fourniture, transport, livraison, pose de matériels de signalisation et mise en oeuvre et réalisation du programme de peinture routière

LOT n° 1 : Fourniture, livraison et pose d'équipements de signalisation de police permanente et temporaire

Marché à bons de commande 2010-2011-2012
Montant minimum annuel : 4 000,00 € HT

MARCHE selon LA PROCEDURE ADAPTEE
Art. 26 et 28 et 77 du Code des marchés publics
Marché n° 02/2010

Maîtrise d'oeuvre :	SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Maître d'oeuvre :	Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés publics	Monsieur le Maire de la commune de MUZILLAC
Pouvoir adjudicateur :	Monsieur le Maire de la commune de MUZILLAC
Comptable public assignataire des paiements :	Madame le Receveur Municipal de MUZILLAC

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné :

NOM et PRENOM :

A compléter, au choix selon la nature de l'entreprise :

Agissant en mon nom personnel
Domicilié à :

Téléphone :

OU

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société : (1)

Au capital de :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Ayant son siège social à :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.

- N° d'identité d'établissement (SIRET)

- Code d'activité économique principale (APE) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : (2)

(1) Intitulé complet et forme juridique de la société

- remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations prévus aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents joints, à exécuter les travaux, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 - PRIX

2.1 - Montant du détail estimatif

Le montant du détail estimatif ci-dessous n'est utilisé que pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Montant hors TVA	€
TVA au taux de 19,6 %	€
Montant TVA incluse	€

En chiffres

.....

(en lettres)

2.2 - Remise consentie sur le prix public : - _____ %

2.3 - Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées au cahier des Clauses Administratives Particulières.

Le minimum en volume, valeur ou quantité du marché à bons de commande sont fixés à :

	Montant HT
Minimum annuel	4 000,00 €

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHE

Le présent marché est conclu pour une période d'un an renouvelable 2 fois, soit 2010, 2011 et 2012.

Le marché sera conclu, pour chaque période, sur reconduction expresse, signifiée par courrier recommandé à l'entrepreneur, au plus tard 2 mois avant l'échéance de la période en cours.

Sans cette signification, le marché n'est pas reconduit.

ARTICLE 4 – BONS DE COMMANDES

Chaque commande fera l'objet d'une émission d'un bon qui indiquera les quantités et références des fournitures. Ces bons de commande adressés au titulaire devront être signés et validés avant livraison.

ARTICLE 5 – DELAIS D'EXECUTION

Le fournisseur s'engage sur les délais normaux et d'urgences de fourniture et de livraison suivants :

	Délai contractuel (en jours ouvrables)	Délai normal (en jours ouvrables)	Délai d'urgence (en jours ouvrables)
Signalisation de Police	15		
Signalisation de Direction	15		
Signalisation temporaire	15		
Signalisation lumineuse	20		
Signalétique	25		
Support et fixation	10		
Délais en + avec RAL à définir	15		

ARTICLE 6 – ASSURANCE

Responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages matériels, corporels et immatériels susceptibles d'être causés aux tiers :

Compagnie	
Adresse	
N° de police	

La personne responsable du marché se réserve la possibilité de résilier le marché si le tableau ci-dessus n'est pas renseigné.

De plus, sur demande de la personne responsable du marché, le contractant devra fournir l'attestation d'assurance précisant le contenu et l'étendue des garanties souscrites et certifiant qu'il est à jour de ses cotisations.

ARTICLE 7 - PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Du compte ouvert au nom de	
Sous le numéro	
Banque	
A	

Le délai global de paiement est de 30 jours conformément à l'article 96 du code des Marchés Publics.

Le point de départ du délai de paiement est la date de réception par la personne responsable du marché de la facture libellée au nom de :

Monsieur le Maire de la commune de MUZILLAC

et adressée en trois exemplaires.

De plus, sur la facture devra apparaître impérativement certaines mentions sous peine de retour au contractant :

- les références du marché ;
- le numéro du bon de commande ;
- le service de la ville de MUZILLAC référent du marché.

Le taux des intérêts moratoires applicables est le taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 2 points conformément à l'article 5 II du décret n° 2002-232. Les intérêts sont calculés hors TVA.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

ARTICLE 8 – DECLARATIONS / ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

J'affirme sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie, à :

- a) mes torts exclusifs, ne pas tomber ;
- b) ses torts exclusifs, que la société ou le groupement d'intérêt économique pour lequel/ laquelle j'interviens ne tombe pas ;
- c) leurs torts exclusifs, que les sociétés ou les groupements d'intérêt économique pour lesquels/ lesquelles nous intervenons ne tombe pas,

Sous le coup des interdictions visées aux articles 44 du code des marchés publics, ou sur le coup d'une interdiction équivalente prononcée dans un autre pays.

Je déclare sur l'honneur :

Ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Que je n'ai pas fait ou que toute personne ayant agi sous mon couvert, présente dans mon établissement, n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du Travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales telles qu'elle résulte du code des Marchés Publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

J'atteste que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 143-3 et L.620-3 du code du Travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France

Fait en un seul original

A....., Le.....

Mention manuscrite : "Lu et Approuvé"

Signature de l'entrepreneur :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A....., Le.....

Le Pouvoir Adjudicateur.

Date d'effet du marché

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché.

signé le _____ par l'entrepreneur destinataire.

Le

Le Pouvoir adjudicateur